

Compte rendu du Conseil d'établissement

Lycée La Condamine – Quito

Jeudi 13 février 2025 – 17h00

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du compte-rendu de la séance précédente (04 décembre 2024)

Le compte rendu de la séance du 4 décembre 2024 est approuvé sans modifications.

3. Propositions du calendrier scolaire 2025-2026

Le proviseur rappelle la note de l'AEFE recommandant, dans la mesure du possible, d'englober les jours fériés dans les périodes de vacances scolaires. Il est précisé également que les travaux du lycée devraient débuter en principe le 1er juillet 2026, un élément à prendre en compte dans la planification.

Plusieurs propositions de calendrier ont été soumises à la discussion :

- Une proposition initiale de la direction.
- Une proposition spécifique pour le primaire.
- Une proposition pour le secondaire.
- Une proposition formulée par les représentants des parents d'élèves en conseil d'administration.

Après discussion et comparaison des différentes options, un vote est organisé avec 16 votants.

- 10 voix pour la proposition des représentants des parents d'élèves.
- 6 voix pour la proposition du primaire.

À la majorité, le calendrier des représentants des parents d'élèves est adopté.

4. Structure et besoins du secondaire

Madame Demaret, proviseure adjointe, commente le tableau des effectifs prévus pour la rentrée 2025. Elle souligne que les chiffres sont satisfaisants, c'est-à-dire plutôt élevés, ce qui témoigne d'une dynamique positive pour l'établissement.

Concernant le parcours américain, les prévisions indiquent une augmentation potentielle de 70 élèves. Cette projection, bien qu'optimiste, reflète le grand intérêt des familles pour cette filière.

Le proviseur ajoute qu'il existe des entrées « latérales » d'élèves par le biais du DIL (Dispositif d'Inclusion Linguistique), qui permet à de nouveaux élèves d'intégrer l'établissement en cours de parcours. Il rappelle également que les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) constituent une autre source d'intégration, conformément aux exigences légales. Ces éléments doivent être pris en compte dans l'évaluation des effectifs.

5. Plan d'action du chef d'établissement

Le proviseur présente trois propositions pour renforcer l'attractivité de l'établissement :

- **Axe 1** : Proposer et garantir une offre éducative visant l'excellence - sous la responsabilité de l'équipe de direction.
- **Axe 2** : Investir dans les conditions d'études et de travail, la formation des personnels et les TICE - sous la responsabilité de la fondation et de l'équipe de direction.
- **Axe 3** : Communiquer pour valoriser notre travail, favoriser l'émulation, faire connaître et reconnaître les activités pédagogiques, éducatives et culturelles du lycée en l'ouvrant sur son environnement - sous la responsabilité de l'équipe de direction et du service communication.
 - Communication interne : renforcer les échanges au sein de la communauté éducative pour une meilleure circulation de l'information.
 - Communication externe :
 - Développer une stratégie de publicité et créer des supports d'information attractifs,
 - Rencontrer des partenaires et développer des collaborations,
 - Poursuivre l'organisation d'événements sportifs et culturels afin d'accroître la visibilité de l'établissement,
 - Continuer à valoriser les réalisations et succès des élèves à travers différents supports et événements,
 - Maintenir et renforcer les portes ouvertes, pour permettre aux nouvelles familles de découvrir l'établissement.

Réseau des anciens élèves et implication des parents

Le proviseur souligne l'importance de renforcer les liens avec les anciens élèves. Il évoque la récente réunion organisée à l'occasion de la Galette des Rois, qui a réuni 200 anciens élèves, et encourage la création d'une association d'anciens élèves.

Par ailleurs, il exprime le souhait que les parents d'élèves puissent également se structurer à travers une association dédiée, afin de favoriser un dialogue plus actif entre les familles et l'établissement.

6. Modification du règlement intérieur du secondaire pour la rentrée 2025

Madame Demaret annonce que, suite à une concertation avec l'équipe enseignante, les mentions d'encouragement et de félicitations ne figureront plus dans les commentaires finaux des livrets scolaires des élèves du secondaire. Toutefois, pour les élèves de terminale, ces mentions pourront être ajoutées à leur dossier de candidature aux formations universitaires.

Monsieur Burks, représentant des parents d'élèves, exprime son regret face à ce changement.

Le proviseur lui répond que cette décision repose sur deux principaux arguments :

- L'équipe éducative souhaite que les parents portent davantage d'attention au contenu qualitatif des appréciations plutôt qu'à ces mentions standardisées.
- La discussion autour de l'attribution des encouragements et félicitations prend trop de temps lors des conseils de classe, alors que ces réunions doivent être centrées sur l'analyse du comportement, des progrès et du travail des élèves.

La proposition est soumise au vote des 16 membres présents :

- 13 voix pour,
- 1 voix contre,
- 2 abstentions.

La modification du règlement intérieur est adoptée.

7. Fête de la Francophonie – Samedi 22 mars 2025

La Fête de la Francophonie se tiendra le samedi 22 mars 2025.

L'événement est ouvert à tous : non seulement aux parents d'élèves, mais aussi aux nouvelles familles intéressées ainsi qu'à tout autre public souhaitant y assister.

Plusieurs établissements enseignant le français à Quito ont été invités à participer :

- Campo Verde,
- Jean-Jacques Rousseau,
- Colegio Frances.

Ces établissements auront l'opportunité de présenter leur offre éducative ou simplement d'être présents pour se faire connaître.

Le proviseur a envoyé un mail pour rechercher des sponsors.

Les enseignants pourront proposer des projets et ateliers, avec un focus particulier sur l'exposition des réalisations des élèves.

Il y aura des stands par pays, dans la continuité de la traditionnelle *Fête des Nationalités*.

Une implication active des comités de parents est sollicitée pour l'organisation et la gestion des stands.

L'établissement espère que cette édition sera un beau moment de partage et de valorisation des cultures francophones.

8. Calendrier des examens

Madame Demaret annonce les dates des examens pour l'année scolaire.

Le proviseur ajoute que ces dates, ainsi que d'autres événements essentiels pour le lycée, sont consultables par tous sur l'agenda public du site internet de La Condamine. Cet agenda est accessible aussi bien au personnel du lycée qu'aux familles et propose différents onglets permettant d'accéder aux informations spécifiques à l'administration, au primaire, au secondaire, etc.

9. Projet d'école

Madame Smirs, directrice du primaire, présente les axes, enjeux et objectifs du futur projet d'école. Elle a défini trois objectifs, chacun étant décliné en trois enjeux.

À l'issue de cette présentation, M. Wallyn insiste sur l'importance de la formation des personnels. Il rappelle que l'AEFE considère que la formation doit concerner l'ensemble des personnels, et pas seulement les enseignants, et que cela constitue une priorité.

Il souligne également que tous les dispositifs suggérés ou proposés par l'AEFE sont déjà mis en place à La Condamine, ce qui témoigne du bon fonctionnement et du dynamisme de l'établissement.

10. Horaires du primaire

L'établissement étant homologué, il doit respecter les horaires et programmes du système éducatif français. Cela implique une semaine de 5 jours et un volume horaire de 26 heures d'enseignement pour les élèves.

Actuellement, les élèves du primaire suivent 25 heures de cours par semaine, soit une heure de moins que le cadre réglementaire. Un réajustement sera donc nécessaire à partir de la rentrée 2025-2026.

Par ailleurs, les élèves bénéficient aujourd'hui de 3 heures d'espagnol par semaine. Une réflexion devra être menée pour déterminer si cet horaire doit être réajusté afin de renforcer la place du français dans le cursus.

11. Structure du primaire pour la rentrée 2025

Un document est projeté concernant la structure du primaire pour la rentrée 2025 et est présenté par la directrice du primaire et le proviseur qui détaillent les niveaux de classe et les effectifs prévisionnels.

Le proviseur précise que des consultations seront menées afin d'affiner cette organisation. Toutefois, il rappelle que la décision finale reviendra au chef d'établissement, après échanges et concertation.

Il est également souligné la volonté d'assurer une cohérence dans l'organisation des niveaux au sein d'un même cycle. Ainsi, il s'agirait de privilégier un seul mode de fonctionnement par cycle : soit des classes à niveau simple, soit des classes à double niveau, soit des classes multiniveaux, mais en évitant un mélange de ces trois types d'organisation au sein d'un même cycle.

12. Questions diverses

1. Nouveau générateur

Le nouveau générateur a été installé à l'emplacement de l'ancien. Son déplacement aurait engendré des coûts très élevés et posé des contraintes techniques importantes.

Ce générateur est plus silencieux, mieux ventilé. Il bénéficiera d'une maintenance régulière, incluse dans le contrat d'achat.

2. Projet de construction et impact sur les frais de scolarité

Le projet de construction n'entraînera pas d'augmentation des frais de scolarité. L'établissement ne souhaite pas faire supporter ce coût aux familles. Un prêt bancaire sur 10 ans a été contracté auprès d'une banque française afin de financer ce projet.

3. Coût de l'association sportive

Les représentants des parents d'élèves ont soulevé la question de l'augmentation des tarifs de l'association sportive, jugée excessive.

Les coûts de l'association sportive sont liés à plusieurs facteurs, notamment :

- Le paiement de certains professeurs en heures supplémentaires,
- L'organisation de matchs et tournois,
- Les frais de transport (bus scolaires),
- La rémunération des arbitres.

Cependant, le proviseur a annoncé qu'une évaluation des coûts sera réalisée en fin d'année scolaire afin de réajuster si nécessaire les tarifs de l'association sportive.

Enfin, au cours des échanges, certains parents ont exprimé leur préoccupation quant au fait que le football semble privilégié par rapport aux autres disciplines.